

Monsieur le sous-préfet,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les directeurs, les chefs de service incendie, hospitaliers, de recherche,
Mesdames et Messieurs

Je suis très heureux de vous accueillir à Marseille, dans cet hémicycle où siège habituellement notre assemblée délibérante régionale. Je vous remercie de votre présence, de votre participation qui place ces rencontres, les troisièmes du genre, comme un temps fort de notre vie citoyenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je tiens, tout d'abord, à remercier et à excuser le président du Conseil régional qui, retenu par d'autres obligations, met à notre disposition cet espace propice à nos discussions.

Nous avons lancé le projet Medacthu, voici très exactement deux ans, par une chaleur accablante et dans une salle surchauffée. Nous concluons ce projet dans cet espace symbolique, doté de toutes les commodités, afin de rendre hommage aux travaux des délégations internationales, régionales et de leurs O.N.G. respectives.

A cet instant de mon propos et au nom du Président Vauzelle, je souhaiterais rendre hommage au soutien permanent que nous ont apporté :

- Madame Chabas pour ses conseils techniques avisés et pour sa disponibilité dans ses fonctions de certificateur national,
- Les services de Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires Régionales, pour leur réactivité et leur constant accompagnement,
- Le service « Europe » de notre institution pour la qualité de ses recommandations,
- Et enfin Madame Flaminia Frinchi du Secrétariat Technique Conjoint du programme Medocc qui a financé ce projet, et pour sa disponibilité et son efficacité.

Nous étions, voici deux ans, une soixantaine de congressistes motivés, prêts à nous engager dans cette aventure interrégionale. À cette époque, la Région, pour faire face aux catastrophes de toutes natures, pouvait se reposer sur un Comité de Solidarité Internationale dont le secrétariat et l'animation étaient assurés par la mission humanitaire internationale. Nous ignorions alors que moins de deux mois plus tard, cet embryon de réseau Medacthu qui se mettait en place allait devoir faire face aux événements du Liban. Nous n'avions à cette époque, ni banque de données, ni plan d'intervention coordonnée pour une action conjointe.

Nous avons donc fait face à cet événement, aux côtés du ministère des affaires étrangères, des O.N.G. et de la Fédération Nationale de la Protection Civile en tant que coordonnateur.

Grâce à la très forte implication de son Directeur général -je veux parler de Mr Paul Francheterre- mais grâce aussi à la très forte générosité d'un certain nombre de donateurs, appartenant aux Comité régional de solidarité internationale, en moins d'une semaine nous avons pu :

- Collecter 60 m3 de matériel humanitaire,
- Charger ce matériel dans le bateau affrété par le MAE,
- Puis veiller à son acheminement vers Beyrouth.

Les enseignements que nous avons pu tirer de cet événement tragique, mais aussi de notre intervention en Asie du sud-est lors du tsunami en 2005, ont renforcé notre détermination pour faire aboutir ce projet d'action humanitaire en Méditerranée, notre projet MEDACTHU.

Il apparaissait évident qu'il nous fallait franchir un certain nombre d'étapes si nous souhaitions devenir vraiment opérationnels à un niveau régional face à de tels événements.

Et c'est la raison pour laquelle, lors de nos Deuxièmes Rencontres en Arles, Michel Vauzelle, dans son discours d'ouverture, a rappelé le cadre de cette nouvelle stratégie :

Il convenait, pour répondre à cette ambition, de pouvoir, tout d'abord, disposer d'informations précises sur les O.N.G. appartenant à chacune de nos régions.

Si nous voulions les associer utilement à une intervention dans le cadre de MEDACTHU. Il nous fallait au minimum bien les connaître.

Ces informations devaient pouvoir nous permettre de cerner dans l'urgence leurs compétences, leurs zones d'intervention géographique, les moyens humains et les matériels mobilisables.

Il nous fallait aussi, face à l'ampleur des catastrophes, travailler en inter région, penser à un niveau européen afin de regrouper nos moyens intellectuels et financiers au sein d'une task- force humanitaire.

Pour autant, les compétences dont disposaient les institutions régionales apparaissaient très différentes d'un pays à l'autre. Un travail d'approfondissement des réalisations effectives de chacune de nos régions dans le domaine de la gestion humanitaire des catastrophes devait être conduit par le groupe de pilotage de ce projet et ce, sur le terrain.

Nous n'avions pas le droit de parler d'action humanitaire si nous n'en faisons pas ou qu'accessoirement.

Nous manquions aussi cruellement d'un référentiel commun nous permettant de nous projeter de façon cohérente sur le terrain des opérations. Force était de constater qu'à chaque catastrophe le même problème se posait. D'un côté les services publics intervenaient dans un cadre de cohérence n'intégrant ni les partenaires associatifs ni les O.N.G., et ce n'est que dans un second temps, souvent dans la confusion, que ce dernier partenaire était mobilisé. Un travail commun entre institutions publiques et O.N.G. autour d'exercices de simulation visant l'opérationnalité s'imposait de façon évidente.

Si nous ne pouvions, dans l'urgence, intervenir de façon cohérente et concertée, rien ne nous empêchait, au moins dans les périodes de calme, de préparer entre nous le cadre méthodologique d'une action conjointe.

Enfin, à cette même époque, nous prenions conscience de l'utilité de doter cette force d'intervention interrégionale de moyens de télécommunication avancés. Ces moyens de télécommunication trouvaient leur utilité dans le lien à établir entre :

- les O.N.G. agissant sur le terrain pour le compte du réseau MEDACTHU,
- le centre de coordination de ce réseau installé dans le pays sinistré,
- le chef de file du réseau Medacthu, c'est-à-dire la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- les référents des Régions partenaires de ce Réseau

Il apparaissait, en effet, qu'au cours de chacune de ces catastrophes, les réseaux de télécommunication étaient systématiquement détruits et qu'il ne servait à rien de monter un plan d'interventions conjointes sans instrument de liaison sur le terrain des opérations.

Nous avons donc résolument entrepris ces quatre chantiers :

- en construisant la première banque de données interrégionales sur les compétences humanitaires en Méditerranée,
- en réalisant dans chacune des régions partenaires du projet, avec ses propres acteurs de terrain, un séminaire d'études des actions locales de gestion humanitaire des catastrophes associant pouvoirs publics et société civile,
- en préparant, puis en réalisant une des premières simulations internationales à Larissa, prenant en compte l'intervention des O.N.G au côté des pouvoirs publics,
- en participant à la définition du cahier des charges sur la création d'un outil de liaison et de télécommunication avancé mobilisable en temps de crise par les partenaires du réseau Medacthu.

Depuis lors, des événements marquants se sont déroulés au niveau international, dont les conséquences peuvent être préjudiciables à la gestion des crises liées aux risques majeurs en Méditerranée.

Entre 2005 et 2008, le caractère anthropique des événements qui ont frappé le Liban et la bande de Gaza a rendu leur traitement encore plus complexe.

La croissance démographique, les phénomènes d'urbanisation et de « littoralisation » se sont poursuivis, confirmant l'évolution quasi- inéluctable des comportements des populations méditerranéennes. Des villes comme Naples, Istanbul, Le Caire, ont continué à se développer sur leur périphérie, dans des conditions de précarité et d'insalubrité accrues pour leur population.

Dans le même temps, le prix de l'énergie n'a cessé d'augmenter conduisant à des écarts de croissance et de pauvreté entre les pays développés ou producteurs d'énergies d'un côté, et les pays en voie de développement ne disposant pas de telles richesses, de l'autre.

Ces pays éprouvent plus de difficulté que les autres à financer des équipements ou à mettre en place des dispositifs destinés à protéger leur population des risques majeurs.

Fort heureusement et face à ces forces négatives, d'autres grands événements se sont produits nous permettant de regarder l'avenir avec confiance :

La France s'est résolument engagée, en partenariat avec les pays de l'Union Européenne, dans un ambitieux processus de construction d'une Union Méditerranéenne, avec pour ambition de donner à ce vaste ensemble une cohésion à la fois économique et sociale. Un chantier sur lequel la Région PACA est déjà investie depuis longtemps, par sa coopération dans le bassin méditerranéen, mais aussi grâce à la proximité et à la communauté de destin que le Président VAUZELLE souligne à chaque occasion qui se présente.

Au sein de cet ensemble, l'un des objectifs poursuivis par les pays appartenant aux régions du Sud de l'Union Européenne vise au rééquilibrage de l'Union Européenne vers le Sud, vers la Méditerranée, mais aussi vers l'Afrique et le Moyen Orient. Pour nos régions méditerranéennes, il s'agit là d'une occasion de faire apparaître nos complémentarités et nos priorités communes.

La gestion des crises liées aux risques majeurs, qui est partie intégrante des priorités environnementales de l'Union Européenne apparaît aussi comme l'une des préoccupations majeures des pays du Maghreb et de la Méditerranée orientale (séismes-incendies- transport de matières dangereuses etc..).

La présidence française de la Commission Européenne va constituer, dans les mois qui viennent, l'occasion de nous rencontrer et de réaffirmer cette priorité commune.

Mais l'Europe, sans attendre ces échéances, s'est déjà engagée dans l'adoption des programmes interrégionaux de nouvelle génération. Parmi ces programmes, deux concernent la Méditerranée : le programme MED qui prend la suite du programme MEDDOC qui a financé MEDACTHU, et l'autre qui concerne la Méditerranée dans son ensemble : le programme VOISINAGE « Bassin Méditerranéen ».

Monsieur le directeur des relations internationales vous présentera dans le détail la philosophie de ce programme.

Pour ma part je ne voudrais insister que sur deux de ses atouts :

- Sa capacité à englober l'ensemble des collectivités territoriales du pourtour méditerranéen ;
- Le partenariat avec les acteurs du Sud et de l'Est de la Méditerranée sur un pied d'égalité.

Dans le même temps, nous avons pu observer, à un niveau planétaire et chez l'ensemble de nos concitoyens, qu'une prise de conscience des dangers dus aux risques majeurs était en train de s'opérer. Cette prise de conscience est à l'œuvre dans toutes les sphères politiques, économiques, pédagogique ou familiales.

Il y a de cela 30 ans à peine, nous prenions lentement conscience des dégâts que nos propres gestes pouvaient causer sur notre santé ou sur nos conditions de vie. Voici 20 ans, nous mettions progressivement en place sur notre littoral, dans nos entreprises et dans nos villes, les premières mesures pour lutter contre ce fléau. Mais face à la catastrophe naturelle ou anthropique, nous restions encore assez démunis, très fatalistes et orphelins d'outils méthodologiques ou technologiques.

À l'exception des risques d'incendie, un risque que nous connaissions bien dans nos zones arides, nous n'avons pas grand-chose à opposer aux autres risques, je veux parler des risques d'inondations, de pollution ou d'accidents technologiques de type AZF.

En moins de 10 ans, face à ce type d'événements, mais aussi confrontés à des inondations comme celles du Rhône, sensibilisés par d'autres grandes catastrophes liées aux changements climatiques qui ont endeuillé le monde, nous avons, je pense, maintenant pris pleinement conscience individuellement et collectivement, de la gravité de ce facteur et adopté un certain nombre de dispositions pour y faire face.

Ainsi, dans le domaine de la lutte contre l'incendie, une coordination internationale a été mise en place, permettant d'échanger les équipements lourds de lutte contre l'incendie (avions bombardiers d'eau, engins roulants -) et même de mobiliser, si le pays d'accueil en ressent le besoin, des équipes d'intervention internationales

Dans le domaine des inondations, des instructions ont été données pour prendre en compte de façon encore plus restrictive ce risque dans les plans d'occupation des sols.

Face aux risques sismiques, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), et les communes de notre département ont pu réaliser un premier exercice de simulation d'un tremblement de terre se reproduisant dans des conditions analogues à celles observées en 1910 à Lambesc et tester le caractère véritablement opérationnel de leur plan d'urgence.

Cette prise de conscience se concrétise tous les jours par des articles ou communications dans les médias, des modules pédagogiques dans nos écoles, de nouvelles technologies dans la construction. Elle résulte aussi de l'obligation qui est faite aux communes de définir, à leur niveau, un niveau très proche du citoyen, leur Plan de Prévention et de Défense contre le Risque.

Ces plans, parce qu'ils sont définis par des responsables territoriaux ayant en charge l'aménagement de leur commune, de leur territoire, exercent nécessairement une influence sur l'ensemble des acteurs qui, à leur tour, en tant qu'agents économiques, entrepreneurs, artisans, ou simples pères et mères de familles, vont intégrer à chacun de leurs niveaux respectifs les préventions et préconisations induites par ces plans.

Arrivé à ce point de mon propos, je pourrais avancer qu'atouts et handicaps ont vocation à s'équilibrer. Malheureusement, je crains qu'il n'en soit rien car d'autres phénomènes, encore plus inquiétants, se sont produits non plus au cours de ces dernières années mais au cours de ces derniers mois :

Le premier facteur est celui d'une accélération du phénomène de réchauffement planétaire vérifié à partir d'observations scientifiques de la vitesse de la fonte des calottes glaciaires. Alors que les experts prévoient une fonte des calottes glaciaires à l'horizon d'un demi-siècle, le phénomène semble s'être brusquement accéléré. Au fur et à mesure que la glace disparaît, le rayonnement solaire est emmagasiné par l'eau de mer. La surface de glace, qui jusqu'alors réfléchissait jusqu'à 90 % de ce rayonnement vers l'atmosphère, ayant disparu, ne remplit plus cette fonction. Ceci conduit à un réchauffement additionnel considérable entraînant à son tour de façon cumulative la fonte d'une surface de glace encore accrue.

Le deuxième phénomène est celui du très fort taux de croissance économique des pays émergents dont l'importance démographique est prédominante dans le monde et qui, de ce fait, arrivent au même instant sur le marché de l'énergie et des matières alimentaires en exprimant de gigantesques besoins. Dans le même temps, nous observons dans les pays développés, chez nos propres concitoyens, une quasi-inélasticité à réagir à cette évolution en réduisant leur propre consommation d'énergie et de matières premières.

Inflation et augmentation des émissions de CO2 se combinent donc dans un scénario inquiétant pour l'avenir.

Il nous appartient donc de ne pas relâcher notre effort.

C'est ce que vous avez fait, Mesdames et Messieurs, au cours de ces deux dernières années et je tenais à vous en féliciter.

Grâce au projet Méditerranée Action Humanitaire, nous avons, Andalousie, Région de Valencia, de Sicile, de Provence-Alpes-côte d'Azur, de Thessalie, d'Evrou-Rodopie, en partenariat avec la Province

de Terni, la Fondation Catalane de Recherche et d'innovation et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, construit les fondements d'une action concentrée et mutualisée face à la catastrophe.

Vous vous êtes d'abord et avec application attachés à recenser sur chacun de vos territoires les O.N.G., les institutions, les administrations et toutes les autorités locales qui se déclaraient désireuses de faire partie de ce réseau en lui apportant leurs compétences spécifiques. Ce premier travail, je le sais, n'a pas été chose simple, mais sur ces 24 mois, vous êtes parvenus à identifier plus de 800 partenaires capables d'unir leurs compétences pour agir dans l'urgence, dans la post-urgence ou sur le moyen-terme, au lendemain de ces événements tragiques.

Puis, vous avez numérisé ces données et, vous avez pu créer la première banque de données méditerranéenne pour l'action humanitaire. Cette base de données est encore imparfaite mais elle est fonctionnelle. Grâce à internet, n'importe qui dans le monde à partir d'un simple raccordement, professionnel ou simple particulier, peut instantanément, à partir du moteur de recherche, obtenir la liste des membres de ce réseau qui ont capacité à l'aider dans son action au service du bien public. Nous aurons l'occasion au cours de cette journée d'approfondir ce point.

Vous avez ensuite échangé vos expériences professionnelles et institutionnelles. Chacune de nos sept Régions a présenté à ses partenaires ses propres réalisations.

En Andalousie, vous avez pu découvrir le système du numéro d'urgence européen mis en place par cette Région en quatre langues, fonctionnant 24 heures sur 24, apportant une réponse ou une information en réponse à un appel téléphonique déclarant un sinistre anthropique ou naturel. Grâce à l'Andalousie, vous avez pu faire évoluer votre conception des exercices de simulation. Dans ce domaine, les avancées sont comparables à celles atteintes par le BRGM. L'exercice de simulation ne se limite plus à prévoir les conséquences matérielles et humaines d'une catastrophe mais, à partir de ses conséquences, les acteurs procèdent à une seconde simulation de la gestion humanitaire de la crise (localisation des hôpitaux de campagne, des centres d'accueil, des unités de comptabilisation, etc.). Cette phase crée les conditions du dialogue entre les ONG, les communes et les responsables de la protection civile. Un plan d'assistance aux victimes peut naître de cette concertation.

Lors de votre déplacement en Sicile, vous avez découvert l'incroyable opérationnalité de la base de données électronique que la Direction de la Protection Civile a mise au point:

- pour inventorier les volontaires de la protection civile et les insérer dans une base de données électronique ;
- pour les mobiliser et les gérer en période d'alerte à un moindre coût ;
- et enfin, pour les rémunérer, grâce à un dispositif législatif prévoyant que c'est l'État italien qui prend à sa charge les journées de travail consacrées à cette activité.

Vous avez pu constater, à l'occasion de ce déplacement, combien cette île était menacée par la quasi-totalité des risques naturels ou anthropiques. Dotée d'une population très nombreuse (7 millions d'habitants), riche d'un patrimoine urbain historique, disposant de trésors artistiques exceptionnels, cette Région a mis en œuvre un dispositif de prévention et de secours opérationnel et efficace.

En vous déplaçant sur les marches de l'Europe, dans sa frontière orientale, vous avez été très impressionnés par la capacité des autorités préfectorales des régions grecques, bulgares, et turques à gérer la vie du fleuve Evros dans le cadre d'une démarche interrégionale. Partageant les rives d'un même fleuve, l'Evros, ces trois régions transfrontalières gèrent et travaillent ensemble pour la prévention des risques d'inondations. Lorsque l'Evros déborde de ses digues, les trois préfectures agissent de concert. Dans ce réseau interrégional nous avons retrouvé les fondements même du projet Medacthu.

J'ai choisi ces trois exemples parmi les différentes démarches qui vous seront présentées ce matin par nos partenaires car celles-ci illustrent les trois axes sur lesquels Medacthu nous aura, vous aura permis de progresser :

- L'outil commun pour une mise en réseau : la banque de données sur site internet ;
- Le langage commun adopté par les différents acteurs de la filière : les exercices de simulation ;
- Les moyens communs : l'action interrégionale à partir d'une task-force ciblée et localisée.

Vous avez transformé, mesdames et messieurs, des concepts en réalités tangibles, et ce, grâce au concours de l'Europe, de par la volonté des Régions et avec le soutien des Etats membres.

Vous avez su construire les premières digues dans cette lutte contre l'imprévisible.

Aujourd'hui, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et son Président, Monsieur Michel Vauzelle, que je suis chargé de représenter, vous encouragent à poursuivre cette œuvre commune, en partenariat avec d'autres Régions de la rive Sud et Est de la Méditerranée.

Je sais qu'hier soir, vous vous êtes réunis pour bâtir le futur et vous inscrire résolument dans le droit fil des recommandations que l'Union Européenne et les Etats membres ont décidé de fixer lors des conférences de Gotteborg et de Lisbonne.

Je ne souhaite pas, en ce début de colloque, dévoiler quelles sont vos intentions, mais je ne doute pas que celles-ci soient conformes aux vœux de Monsieur Michel Vauzelle, notre Président :

- conduire une action au bénéfice de la Méditerranée dans son ensemble,
- dans laquelle la solidarité est au cœur de nos préoccupations,
- dont la maîtrise d'ouvrage place nos Régions du Nord et du Sud en position d'éclaireurs.

Je vous souhaite donc une journée de travail riche et constructive.